

Direction cantonale Vaud

Surdit  et malentendance

**Vous avez besoin d'un(e) interpr te en
langue des signes fran aise (LSF)**

Pour r server un(e) interpr te en LSF

- PROCOM Service d'interpr tes
Rue Caroline 7bis, 1003 Lausanne
T l phone : 021 625 88 22
Fax : 021 625 88 24
8h30   12h et 14h   17h
interprete@procom-deaf.ch

Consulter le site www.procom-deaf.ch pour savoir
comment communiquer entre sourds et entendants

- Les interpr tes sont en nombre limit  et tr s occup (e)s, demandez leur service suffisamment t t !
- Les tarifs des interpr tes se trouvent sur le site Internet de Procom ou peuvent  tre demand s par t l phone. Les tarifs ci-dessous sont donn s   titre indicatif.

Type d'intervention	Responsabilité	Tarifs
Mission privée, RV familiaux et amicaux, médecins privés, loisirs, etc.	Personne sourde	Gratuit de 6 à 23h. Fr 100.- par heure de 23h à 6h.
RV avec autorité communale, cantonale et fédérale	Administration, police, hôpital cantonal, tribunaux, écoles, églises officielles, CSR, ORP, etc.	Fr 137.- l'heure d'interprète Fr. 50.- l'heure pour les déplacements et l'attente Supplément de nuit Fr. 35.- par heure d'interprète de 23h à 6h.
RV avec organismes non gouvernementales ou associations et sociétés privées	Service Itinérant en Surdité (SIS), Pro Infirmis, IPT, etc	Fr. 100.- pour 4h. et Fr. 200.- pour plus de 4h.

Il existe aussi un service d'interprètes LSF indépendants.
Voir leur site : www.interpretes-lsf.ch

- Pour **les enfants d'âge scolaire** intégrés ou non, l'utilisation d'interprète pour des mesures scolaires est à la charge du canton.
- Dans le cadre de **la formation initiale, la formation continue et le perfectionnement**, l'AI a, en principe, rendu une décision individuelle sur la prise en charge des frais d'interprète (art. 16 LAI).
Idem pour les interprètes sur la place de travail (art. 9 OMAI).
- Si ce n'est pas le cas, adressez-vous à Procom ou/et à Pro Infirmis qui vous aideront dans ces démarches.
Dans le cas d'une réponse négative de l'AI, il est possible de faire une opposition motivée ou un recours dans les 30 jours, attention à respecter ce délai !
- Lors des **rencontres entre tuteur-curateur et pupille** : les frais d'audience à la justice de paix ainsi que les entretiens avec interprètes, entre tuteur-curateur, sont pris en charge par la justice de paix.

- Lors de **situations d'urgence** (hôpital, police...) qui surviennent en dehors des heures d'ouverture de Procom, le soir ou le week-end, il est également possible de demander un(e) interprète :

PROCOM

Avec telescrit : 0844 850 870 (sourds) et au
0844 844 061 (entendants)

Par SMS : 079 702 05 05 : urgence uniquement.

- Pour smartphone application : TexMee. Au début du message écrire « Urgence »
Site internet : www.procom-deaf.ch/texte et ensuite choisir « Urgence » au lieu de « Relais »
ServiceVideoCom pour communiquer entre sourds et entendants
- **Le service social de Pro Infirmis pour les personnes sourdes et malentendantes :**
Trois assistants sociaux spécialisés dans le travail avec les enfants et les adultes sourds reçoivent sur rendez-vous. Elles utilisent les interprètes et la LSF.

Leurs domaines d'intervention :

- Orientation sur le réseau surdité et appui psychosocial
- Conseils sur les moyens auxiliaires pour favoriser la communication
- Conseils individualisés sur des questions juridiques et de défense des droits aux prestations sociales
- Accompagnement dans les domaines administratifs et d'accès à l'information, soutien financier
- Orientation et conseils pour l'intégration scolaire des enfants sourds

C'est volontiers que nous vous conseillons dans vos démarches, cette fiche ne donnant que des informations générales.



Pro Infirmis

Direction cantonale Vaud

Conseil social de l'Est, Ouest du canton et agglomération lausannoise

Rue du Grand-Pont 2 bis
CP 7137
1002 Lausanne

Téléphone 058 775 34 34
vaud@proinfirmis.ch

Conseil social du Nord vaudois

Rue du Valentin 20
1400 Yverdon-les-Bains

Téléphone 058 775 35 50
yverdon@proinfirmis.ch

Service des besoins Spéciaux de la Petite Enfance (BSPE)

Conseil social pour les familles avec un
jeune enfant de moins de 7 ans en
situation de handicap

Avenue Pierre-Decker
1011 Lausanne

Téléphone 058 775 32 00
bspe@proinfirmis.ch

www.info-handicap.ch site d'information sur le handicap dans le canton de Vaud

www.proinfirmis.ch

